

Nomination de représentant(e)s au Comité des pensions du personnel de l'OMS

Rapport du Directeur général

1. En vertu des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, et conformément à la résolution WHA2.49 (1949), le Comité des pensions du personnel de l'OMS est composé de neuf membres (et de neuf membres suppléants), dont un tiers nommé par l'Assemblée de la Santé, un tiers nommé par le Directeur général et un tiers élu par les participant(e)s à la Caisse des pensions. Le mandat est de trois ans et, pour assurer la continuité, des dispositions ont été prises pour renouveler seulement un tiers des membres nommés par l'Assemblée de la Santé à la fois. Le principe selon lequel les six Régions de l'OMS sont représentées de façon équitable au Comité des pensions du personnel de l'OMS a été respecté par les précédentes Assemblées de la Santé.
2. Le tableau ci-dessous donne les dates de début et de fin des mandats des représentant(e)s actuel(le)s de l'Assemblée de la Santé au Comité des pensions du personnel de l'OMS.

Nom	Délégation	Membre ou membre suppléant	Mandat (décision de l'Assemblée mondiale de la Santé)
M. Gerald Anderson ¹	États-Unis d'Amérique	Membre	Nomination en 2022 (décision WHA75(15)) Jusqu'en 2025 (Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé) Nommé en qualité de membre en 2023 (décision WHA76(17)) Nouveau mandat proposé jusqu'au 31 décembre 2025
D ^r Theophile Dushime	Rwanda	Membre	Nomination en 2022 (décision WHA75(15)) Jusqu'en 2025 (Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé) Nommé en qualité de membre en 2024 (décision WHA77(13)) Remplacement proposé à partir de 2025

¹ M. Gerald Anderson a été élu Président du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies le 19 février 2025. Le mandat abrégé proposé en tant que membre du Comité des pensions du personnel de l'OMS, allant de la fin de la Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé (mai 2025) au 31 décembre 2025, permettrait à M. Anderson de continuer à exercer ses fonctions de Président du Comité mixte pendant l'année 2025.

Nom	Délégation	Membre ou membre suppléant	Mandat (décision de l'Assemblée mondiale de la Santé)
D ^r Ahmed Shadoul	Soudan	Membre	Nomination en 2023 (décision WHA76(17)) Jusqu'en 2026 (Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé) Nomination en qualité de membre en 2022 (décision WHA75(15))
M. Tshering Nidup	Bhoutan	Membre suppléant	Nomination en 2023 (décision WHA76(17)) Jusqu'en 2026 (Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé) Nomination en qualité de membre proposée à partir de 2025
D ^{re} Kezia Lorraine H. Rosario	Philippines	Membre suppléante	Nomination en 2024 (décision WHA77(13)) Jusqu'en 2027 (Quatre-Vingtième Assemblée mondiale de la Santé)
M. Thomas Ifland	Allemagne	Membre suppléant	Nomination en 2024 (décision WHA77(13)) Jusqu'en 2027 (Quatre-Vingtième Assemblée mondiale de la Santé) Remplacement proposé à partir de 2025

3. Le mandat de M. Gerald Anderson, délégué des États-Unis d'Amérique, nommé par la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé en qualité de membre suppléant, et en tant que membre par la Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé, expire à la clôture de la Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé.

4. Le mandat du D^r Theophile Dushime, délégué du Rwanda, nommé par la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé en qualité de membre suppléant, et par la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé en qualité de membre, expire à la clôture de la Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé. L'Assemblée de la Santé saisit cette occasion pour remercier tout particulièrement le D^r Theophile Dushime pour ses services au Comité des pensions du personnel de l'OMS et lui souhaite plein succès pour l'avenir.

5. M. Thomas Ifland, délégué de l'Allemagne, nommé par la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé en qualité de membre suppléant, ne sera plus en mesure de siéger au Comité. L'Assemblée de la Santé saisit cette occasion pour remercier tout particulièrement M. Thomas Ifland pour ses services au Comité des pensions du personnel de l'OMS et lui souhaite plein succès pour l'avenir.

6. Il est proposé de renouveler le mandat d'un représentant pour un mandat partiel, de nommer deux nouveaux représentants en qualité de membres suppléants pour un mandat complet de trois ans à partir de 2025 et de nommer le plus ancien membre suppléant en qualité de membre.

Mesures à prendre par l'Assemblée de la Santé

7. L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du rapport et à examiner la décision ci-après :

La Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé,

A décidé :

- 1) de renouveler le mandat de M. Gerald Anderson, délégué des États-Unis d'Amérique, en tant que membre du Comité des pensions de l'OMS pour un mandat partiel courant jusqu'au 31 décembre 2025 ;
- 2) de nommer M. Erik Blas, délégué du Danemark, en qualité de membre suppléant du Comité des pensions de l'OMS pour un mandat de trois ans, jusqu'à la clôture de la Quatre-Vingt-Unième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2028 ;
- 3) de nommer la D^{re} Djamila Cavaleiro Príncipe, déléguée de l'Angola, en qualité de membre suppléante du Comité des pensions de l'OMS pour un mandat de trois ans, jusqu'à la clôture de la Quatre-Vingt-Unième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2028 ;
- 4) de nommer M. Tshering Nidup, délégué du Bhoutan, en qualité de membre du Comité des pensions du personnel de l'OMS pour le reste de son mandat, jusqu'à la clôture de la Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2026.
